



Dossier d'inscription 2024/2025
NOTE EXPLICATIVE

Chers licenciés,

La procédure de renouvellement des inscriptions des licences pour la saison 2024/2025 est lancée. Comme l'an dernier, le process de prise de licence (création et renouvellement) a été simplifié avec l'utilisation de la **signature électronique** pour tous les documents à signer.

Procédure :

Pour les nouveaux licenciés (création ou mutation) :

Dans un premier temps contactez le club par mail : 5221101@ffhandball.net pour fournir les informations indispensables suivantes : nom, prénom, sexe, date de naissance, lieu de naissance, adresse, pour engager la procédure d'inscription et vous transmettre le lien officiel.

Pour TOUS :

- 1- Vous **recevez un mail** FFHANDBALL vous invitant à vous **connecter** sur le portail de la fédération (vérifiez vos spams/indésirables si vous ne l'avez pas reçu). Si votre e-mail a changé, merci de le signaler à 5221101@ffhandball.net. Cliquer sur « Compléter le formulaire ».
- 2- Remplissez **tous les champs** ou vérifiez les dans le cas d'un renouvellement de licence :
 - La pièce d'identité du licencié, (uniquement CNI, Passeport ou livret de famille pour mineurs).
 - Une photo d'identité récente cadrée sur le visage. ATTENTION : les photos d'identité sont valables 3 ans, il est donc possible que vous ayez besoin d'en fournir une nouvelle même dans le cas d'un renouvellement de licence.
- 3- Vous devez également vous positionner sur le choix ou non de **l'assurance individuelle** et les autorisations d'utilisation de vos données personnelles et de votre image.
- 4- Si vous être encadrant, vous remplissez **l'attestation d'honorabilité**.
- 5- Les documents (questionnaires de santé, autorisation parentale etc) sont **automatiquement intégrés** avec les données que vous avez saisies au préalable
- 6- Vous pouvez ensuite procéder à la **signature électronique** de vos documents ; un second mail vous est alors adressé qui vous dirige vers la plateforme GETACCEPT afin de valider les informations ; vous avez le choix entre générer une signature (votre nom apparaîtra avec une police typographique) ou signer sur votre écran avec la souris ou votre doigt.

Une fois renseignées, ces informations seront transmises électroniquement au club pour validation de la licence. Si tout est conforme, le club validera votre licence et la transmettra à la Ligue Bourgogne Franche Comté pour qualification. Votre licence vous parviendra ensuite par mail.

Les documents à insérer sur Gesthand

- ❖ Le certificat médical pour les **majeurs** dans le cas d'une création de licence ou si l'ancien **certificat date de plus de 3 ans**.
- ❖ Le questionnaire de santé pour les **majeurs**.
- ❖ Le questionnaire de santé pour les **mineurs**.
- ❖ L'autorisation parentale pour les **mineurs**.

Les documents reprendront INTEGRALEMENT et AUTOMATIQUEMENT les INFORMATIONS ADMINISTRATIVES SAISIES PAR LE LICENCIÉ ou sa famille, d'où l'importance de l'exactitude de la saisie.

Précisions à propos du certificat médical :

- Le certificat médical n'est plus obligatoire pour les MINEURS ; il suffit de remplir le questionnaire de santé. Cependant, si vous répondez OUI à une des questions, vous devrez fournir un certificat médical.
- Pour les MAJEURS, tout certificat établi après le 01/06/2022 reste valable pour cette saison. Le licencié devra uniquement remplir en ligne le questionnaire de santé majeur. Si vous répondez OUI à une des questions, vous devrez fournir un certificat médical.
- Dans tous les cas, Le certificat médical doit obligatoirement comporter la mention « ne présente pas de contre-indications à la pratique du handball en loisirs ou en compétition » ainsi que le tampon du médecin.

Tarifs des licences 2024-2025 :

Le prix de la licence comprend désormais un t-shirt d'échauffement pour chaque licencié.

Seniors (2005 et avant)	185
-18 (2006-2008)	175
-15 (2009-2010)	150
-13 (2011-2012)	140
-11(2013-2014)	125
-9 (2015-2016)	110
-7 (2017-2018)	90
Loisirs	105
Dirigeants	Gratuite

Modalités de paiement :

Le paiement de la licence (chèque, virement, espèce) sera à verser au moment de l'inscription, aucune licence ne sera validée sans paiement. Les chèques vacances, bons CAF, coupons sport sont également acceptés et le Pass'Sport de 50€ est toujours en vigueur cette saison.

Si vous souhaitez payer en 3 fois, merci d'en faire la demande lors de la remise de votre règlement. Vous devrez libeller les chèques à l'ordre du HBC Chenôve et les encaissements seront effectués en septembre, octobre et novembre 2024.

Réductions proposées :

- 8.00 € à partir du 2ème licencié de la même famille
- 5.00 € si paiement comptant avant le 31 juillet 2024

N.B. : Les mutations sont financées par le HBC Chenôve et ne sont donc pas à la charge du licencié. Néanmoins, la réduction de 5€ pour paiement anticipé n'est pas applicable aux mutations.

Bonne saison à tous !